



AVENANT à l'AVIS de COURSE

De la Land'ELLES

Article 14.3 b) : CLASSEMENT :

Lire : Quand **3 courses ou plus** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à **l'exclusion de son plus mauvais score**.

Fait à Biscarrosse

Le 26 septembre 2025

À 18h30

La Présidente du Comité de Course